

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. VII.

MONTRÉAL, JUILLET 1888.

No 3.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection de municipalités scolaires, etc.—Distribution des prix à l'Académie Commerciale catholique de Montréal.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** L'autorité doit être juste — Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — **TRIBUNE LIBRE:** Soleil, Terre et Lune — Enseignement de la Musique. — **LECTURE POUR TOUS:** Hygiène, Chaleur et Lumière — Réformes scolaires—Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand—Un banquet monstre—Pensées diverses.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**—**ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A VIS

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 juin dernier (1888), de nommer M. Paul Ouellet, commissaire d'écoles pour la municipalité des "Capucins," dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Hubert St-Laurent qui a quitté les limites de la municipalité.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE

Détacher les lots suivants, cadastre Nos 76-78, 79, 80, 82, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 102, 104, 107, 108, 109, 110, 113, 114, 116, 117, 119, 279, 281, 282, 283, 285, 286, 290, 292, comprenant le village de Sweetsburg, de la municipalité du canton de Durham, comté de Mis-

sisquoi, et les ériger en une municipalité distincte pour les fins scolaires sous le nom de "Municipalité de Sweetsburg."

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité de Sainte-Geneviève No 1, dans le comté de Jacques-Cartier, tout le territoire borné du côté nord par les terres de la côte Sainte-Geneviève, du côté sud par celles de la paroisse de la Pointe-Claire, du côté est par les terres de la côte Saint-Remi, et du côté ouest par celles de la côte Saint-Charles, et comprenant tous les numéros du cadastre de la paroisse de Sainte-Geneviève, depuis le No 238 à celui No 268, inclusivement; cette municipalité devant porter le nom de "Municipalité de la Côte Saint-Jean," et ce pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1888), de nommer M. Daniel Ahern, commissaire d'écoles pour la municipalité du Cap Désespoir, dans le comté de Gaspé, en remplacement du Révd J. A. Chalifour.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 23 juin dernier (1888), d'ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de Sainte-Anne de Sabrevois, dans le comté d'Iberville, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 1er mars dernier (1888).